



PLAN GLOBAL DE DÉPLACEMENTS L'EXEMPLE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND RODEZ (AVEYRON)



● PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Situation :

Sud-centre de la France, sud du département de l'Aveyron, à quasi équidistance de Toulouse, Montpellier et Clermont-Ferrand. Le Grand Rodez est rattaché à la région Midi-Pyrénées.

Territoire :

celui de huit communes associées en Communauté d'agglomération (Druelle, Le Monastère, Luc-La Primaube, Olemps, Onet-le-Château, Rodez, Sainte-Radegonde, Sébazac-Concourès).

Population :

53 785 habitants dont 2 300 étudiants. Première agglomération du département.

Activités :

- Premier bassin d'emploi du département et 5^e bassin d'emploi de Midi-Pyrénées
- 2^e rang en Midi-Pyrénées pour son taux de croissance
- Principaux secteurs : industries agroalimentaires, du bois, de la mécanique, services aux personnes et aux entreprises, technologies de l'information et de la communication
- Une zone aéroportuaire : Aéroport de Rodez-Marcillac
- Le plus important centre hospitalier du département
- Nombreuses administrations d'État en Aveyron (départementales)
- Un pôle constituant de la V^e université de Midi-Pyrénées

Communauté d'Agglomération :

créée le 20 décembre 1999, elle est présidée par Marc Censi, Maire de Rodez



Vue générale de la ville de Rodez

© CA du Grand Rodez

Adresse :

Communauté d'agglomération du Grand Rodez
1 place Adrien Rozier – BP 531 – 12005 Rodez Cedex
Courriel : www.grandrodez.com

Contact :

Mme Sophie RODOLPHE
Service transports et déplacements
Tél. : 05 65 73 83 81
Courriel : sophie.rodolphe@agglograndrodez.fr



© CA du Grand Rodez

PLAN GLOBAL DE DÉPLACEMENTS L'EXEMPLE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND RODEZ (AVEYRON)

L'OPÉRATION

CONTEXTE

Fin 2002, la Communauté d'agglomération du Grand Rodez - pourtant non assujettie à l'obligation de réalisation d'un Plan de Déplacements Urbains - a décidé de réaliser un Plan Global de Déplacements (PGD) selon un cahier des charges proposé par l'État, l'ADEME et la Région Midi-Pyrénées.

Cette démarche volontaire s'inscrit dans un contexte de réalisation de plusieurs projets urbains d'envergure et traduit une forte préoccupation à l'égard de l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire du Grand Rodez.

La Région Midi-Pyrénées et l'ADEME ont apporté leur soutien technique et financier à ce projet exemplaire dans le cadre du PRELUDE.

Ce Plan Global de Déplacements porte non seulement sur les 8 Communes de la Communauté d'agglomération du Grand Rodez mais également sur son aire d'influence, soit 35 Communes au total et 80 000 habitants.

DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION

Composé d'élus de la Communauté d'agglomération et des Communes membres, un comité de pilotage fut créé en décembre 2002.

En outre, un comité technique fut mis en place à la même période afin de suivre les travaux d'un prestataire extérieur spécialisé (Cabinet toulousain ITER). Le comité technique est composé d'élus, de services de l'État (la DDE, entre autre), de l'ADEME, de la Région,...

L'élaboration du PGD - qui comprend notamment l'étude de l'existant, un diagnostic de la situation ainsi qu'un plan d'actions détaillé - s'est déroulé sur une période de trois ans.

• PHASE 1 : Réalisation d'un diagnostic:

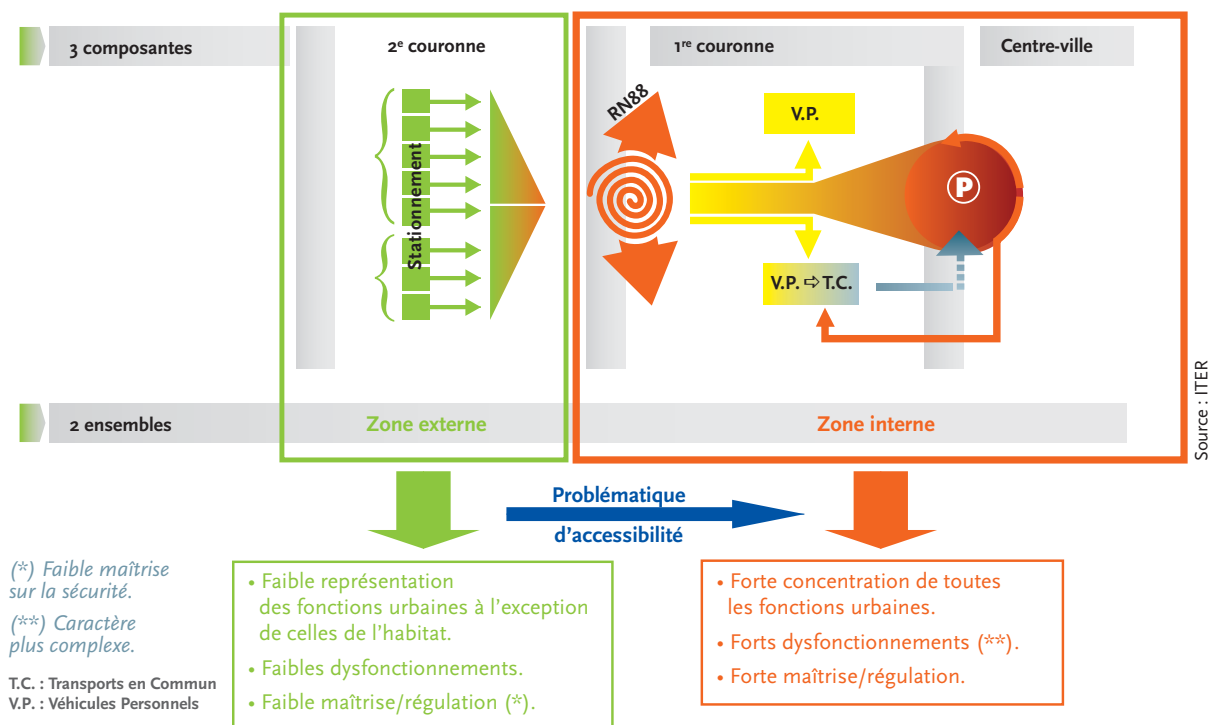
Le travail effectué lors de cette première étape a été le suivant:

• Analyses thématiques de l'existant:

- Mobilité globale et déplacements
- Transports en communs
- Circulations douces
- Organisation et gestion du stationnement
- Circulation motorisée
- Transport de marchandises
- Environnement et cadre de vie

• Validation du diagnostic et choix des objectifs pour le PGD

Un important travail d'audit a été réalisé par le prestataire extérieur. Celui-ci a mis en exergue un **découpage du territoire en 3 parties** (centre-ville, 1^{re} couronne et 2^e couronne), **organisé selon deux ensembles**: une zone interne constituée de l'unité urbaine (Rodez, Onet-Le-Château, Olemps et Le Monastère) et une zone périphérique externe.





Un principe de déplacement selon une « nervure urbaine » Est-Ouest est également mis en évidence

LA NERVURE URBAINE SATISFAIT 2 OBJECTIFS :

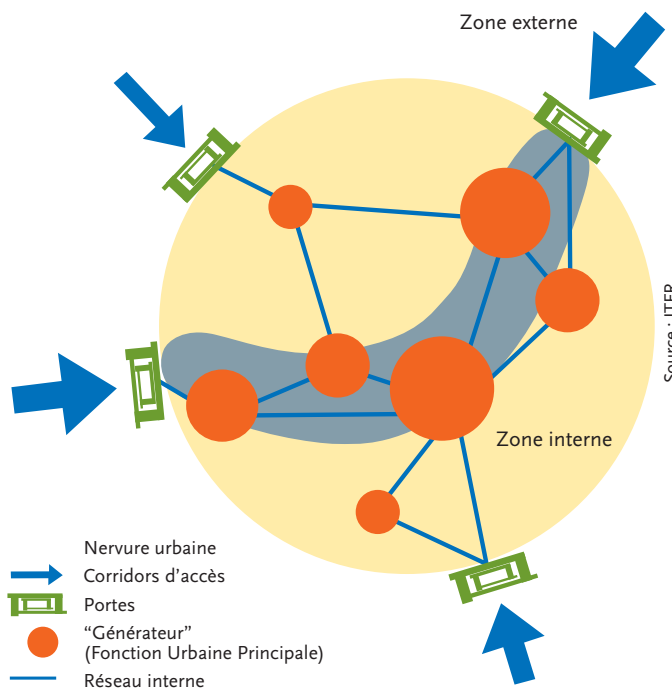
- **Vocation interne :** elle assure le lien cohérent entre les principales fonctions urbaines (générateurs).
- **Vocation externe :** elle dessert les portes principales de la zone interne (et externe).



- La nervure urbaine organise et ordonne le Réseau Interne et ses accès.
- Elle améliore la lisibilité de l'espace urbain.

À l'issue du diagnostic, six objectifs ont été définis en vue de l'élaboration du futur plan d'action :

- Améliorer la sécurité
- Diminuer le trafic automobile et la pollution qu'il génère
- Développer les transports en commun, le vélo et la marche à pied
- Réaménager le réseau de voirie
- Organiser le stationnement
- Organiser le transport et la livraison de marchandises



• PHASE 2: Recherche de solutions techniques et élaboration de scénarios:

Lors de cette deuxième phase, les actions entreprises ont été les suivantes:

- Travail de comparaison des solutions techniques proposées pour chaque thème
- Choix du scénario ou des solutions les plus adaptées au territoire et aux objectifs fixés

Trois scénarios ont été proposés:

- **le scénario « A »** appelé « au fil de l'eau », et entraînant une augmentation du trafic des voitures particulières (VP), des encombrements, de la pollution et du gaspillage de l'énergie;
- **le scénario « B »** met l'accent sur des actions favorables aux modes alternatifs à la voiture particulière sans pour autant engager une remise en cause radicale du système traditionnel;
- **le scénario « C »**, au contraire, propose des solutions de rupture avec la situation existante. Il prévoit la réalisation d'un transport en commun en site propre, la mise en place d'un réseau de pistes cyclables cohérent et un stationnement plus contraignant.

	Scénario « A »	Scénario « B »	Scénario « C »
INTITULÉ	• Tendancier amélioré	• Rééquilibrage en faveur des modes alternatifs à la V.P.	• Anticipation des évolutions urbaines
DOMINANTE	• Adaptation de l'offre T.C. à la nouvelle organisation de mobilité induite par Bourran et les autres grands projets urbains	• Développement cohérent et intégré des offres alternatives à la V.P.	• Parti pris d'une urbanisation future, qui intègre et se structure à partir d'une organisation des « réseaux »



• PHASE 3 : Élaboration du projet de Plan Global de Déplacements :

Le projet de PGD a été élaboré en 3 étapes :

- Étude détaillée des solutions ou du scénario retenus
- Formalisation du projet de Plan Global de Déplacements par un cahier des charges
- Validation du Plan Global de Déplacement

À partir des 3 scénarios proposés, le comité de pilotage et le bureau d'étude ont composé un scénario dit « objectif ».

Ainsi, **les principaux champs d'actions retenus pour le PGD sont :**

L'URBANISME	<ul style="list-style-type: none"> • La zone d'influence de la nervure doit se caractériser par une continuité de densité urbaine élevée. • Mise en cohérence des règles d'urbanisme (COS, SHON) • Contraintes de localisation de générateurs à enjeux territoriaux.
LES MODES ALTERNATIFS A LA V.P.	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquence et tarification des T.C. liée à la densité urbaine et aux enjeux de report modal aux portes. • Accessibilité T.C. prioritaire sur la V.P. • Continuité d'accessibilité « modes doux » le long de la nervure.
LE STATIONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Stationnement payant dans toute la zone d'influence de la nervure, privilégiant les visiteurs et les résidents sur les pendulaires.
LES PORTES	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de parcs-relais à proximité avec desserte en T.C. • Aménagement d'une tarification intermodale cohérente avec celle des T.C. et du stationnement.

• PHASE 4 : Définition et engagement des actions à mener dans le cadre du PGD :

36 actions très diverses ont été définies, au total, pour atteindre les objectifs du PGD.

Plus de la moitié de ces actions étaient déjà lancées début 2007.

- Transports en commun :

- Restructuration du réseau des transports publics axés sur la « nervure urbaine »
 - Étude en cours
- Étude de faisabilité d'un bus en site propre sur une partie de la « nervure »
 - Étude en cours
- Création de pôles d'échanges multimodaux
 - 2 pôles multimodaux ont été mis en service en Janvier 2007: le pôle « Gare » (tous modes) et le pôle « La mouline » (transports scolaires)

- Circulations douces :

- Mise en œuvre du schéma de référence des circulations douces
 - Partiellement engagé avec les premières pistes cyclables en travaux
- Réalisation d'une charte pour les piétons et les personnes à mobilité réduite
 - Début 1^{er} semestre 2007

- Stationnement :

- Étude portant sur les besoins de stationnement des stations d'échanges « voitures particulières/ transports en commun »
 - Réalisation d'un parc de stationnement en lien avec les transports urbain et le pôle multimodal de la gare (en cours)

- Dimensionnement de parcs relais aux portes de la ville

- Étude en cours pour les parcs de Calcomier, Saint Marc et Lachet

- Multi modalités transversales :

- Enquête de mobilité réalisée auprès d'entreprises du Grand Rodez
 - Enquête terminée mi 2006, actions à venir

- Circulations motorisées :

- Étude d'un plan de circulation pour la ville de Rodez
 - Étude en cours menée par la Commune
- Étude d'un plan de circulation pour la ville d'Onet-Le-Château
 - Étude en cours menée par la Commune

- Sécurité routière :

- Principe d'aménagements pour améliorer la sécurité routière en traversée d'agglomération
 - Prise en compte du PGD par les Communes dans leurs programmes d'aménagement
- Principe d'aménagements pour améliorer la sécurité routière aux abords des écoles
 - Prise en compte du PGD par les Communes dans leurs programmes d'aménagement. Travaux terminés mi 2006 sur la commune de Rodez

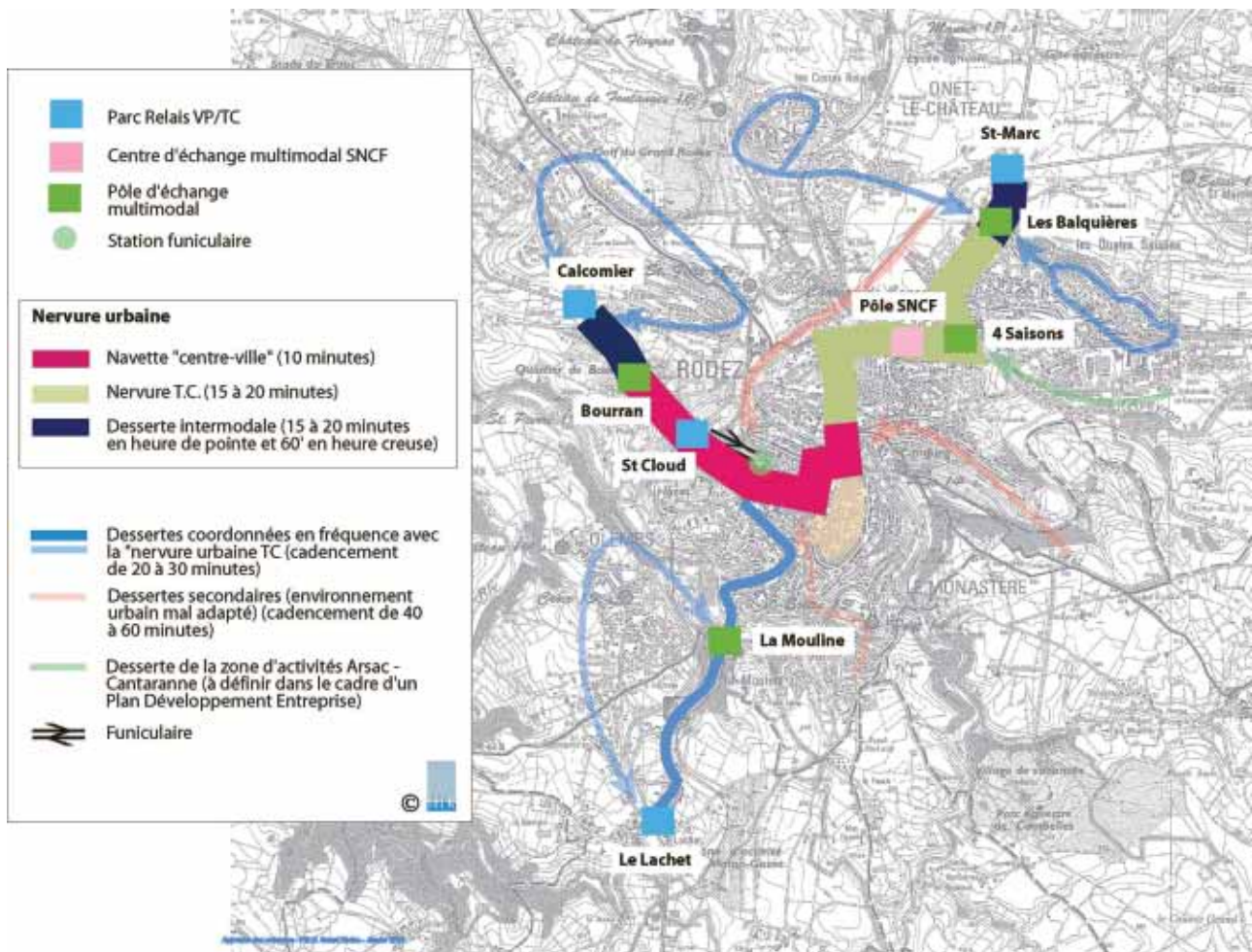


Schéma de principe du Plan Global de Déplacement

PERSPECTIVES RÉGIONALES

D'autres structures ont lancé des démarches similaires en Midi-Pyrénées, depuis 2003 :

- Communauté de communes de Decazeville - Aubin (12) : PGD validé
- Communauté de communes du pays d'Auch (32) : PGD en cours
- Communauté d'agglomération du Grand Tarbes (65) : Plan en cours
- Communauté d'agglomération de Montauban Trois Rivières (82) : Plan en cours de validation
- Communauté d'agglomération de l'Albigeois (81) : éventualité de lancement d'un PGD en 2007

PLAN GLOBAL DE DÉPLACEMENTS - L'EXEMPLE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND RODEZ (AVEYRON)



© CA du Grand Rodez

La navette Octabus
ou les prémices
de la nervure centrale



Maître d'ouvrage et partenaire

